# Procès-verbal

PV de l'AG constitutive de l'association RecyTech qui a eu lieu le vendredi 4 avril 2025 à 16h00 au CPNE

Présents :

Achille Roussel

Dimitri Blanchard

Isaia Placì

Julien de Montmollin

Vital Vuillaume

Excusés : 0

Absents: 0

Président(e) la séance : Achille Roussel

• Rédaction du PV : Julien de Montmollin

Début de la séance : 16h00

## Ordre du jour :

- 1. Aspects formels
- 2. Présentation des objectifs de l'association.
- 3. Décision de constitution et adoption des statuts.
- 4. Élection du comité et de l'organe de contrôle
- 5. Fixation de l'adresse de l'association
- 6. Divers et propositions des membres.

### 1. Aspects formels

Les personnes suivantes sont élues :

le président du jour : Achille Roussel

le rédacteur du procès-verbal : Julien de Montmollin

2. Présentation des objectifs de l'association.

Le président explique l'historique, les buts poursuivis et les principaux moyens d'actions de l'association.

# 3. Décision de constitution et adoption des statuts

L'assemblée décide de créer une association conformément aux art. 60 et suivants du Code civil suisse (CC), sous le nom de RecyTech dont le siège est situé à Boudry.

L'assemblée adopte les présents statuts.

### 4. Élection du comité.

Les personnes suivantes sont élues comme membres du comité :

Achille Roussel

Dimitri Blanchard

Isaia Placì

Julien de Montmollin

Vital Vuillaume

Les élu-e-s acceptent leur élection.

Par ailleurs et conformément à l'art. 19 des statuts, le comité se constitue lui-même.

Sont élu-e-s à l'organe de révision :

Tous les membres de l'AG étant élus au Comité, l'assemblée renonce à la nomination d'un organe de contrôle.

#### 5. Fixation de l'adresse de l'association

L'adresse de l'association est fixée c/o Achille Roussel, rue du Pré Landry 14, 2017 Boudry.

#### 6. Divers

Aucun point n'est abordé.

Fin de la séance : 18h00

Signatures

Boudry le 4 avril 2025

le rédacteur du procès-verbal

Julien de Montmollin

le président du jour Achille Roussel

X